

Edition française

Rédaction et administration : Ernest Peytrequin, 4, rue de la Louve, Lausanne (Suisse), et Evian-les-Bains (France). Nous autorisons la reproduction de toutes nos études. La rédaction de la « Voix de l'Humanité » et celle de la « Libre Pensée internationale » sont indépendantes l'une de l'autre.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « LIGUE POUR L'ORGANISATION DU PROGRÈS »

Paraît tous les samedis

ABONNEMENTS :

France et Suisse, 3 fr. par an. Autres pays, 5 fr. par an (avec l'édition allemande, 1 fr. par an en plus).

Le numéro :

5 centimes.

Compte de chèques postaux (Suisse) II. 933.

Les résultats de 6 mois de guerre

Lausanne, le 2 février 1915.

C'est aujourd'hui un triste jubilé : un semestre s'est écoulé depuis le commencement de la conflagration générale... Envisagé sous le point de vue militaire, ce premier semestre de guerre européenne n'a donné aucun résultat et laisse prévoir la durée indéterminée d'une lutte entre forces égales...

Nos lecteurs attentifs auront sans doute remarqué que nous venons de copier simplement des passages publiés dans notre numéro du 24 octobre, en remplaçant le mot trimestre par le mot semestre. Les prévisions de notre collaborateur se sont en effet confirmées d'une manière exacte. Nous ne pouvons que les confirmer et ajouter une explication que l'expérience des trois derniers mois a fait ressortir avec plus de clarté encore : Les forces en présence sont absolument égales. Elles resteront égales, sauf le cas d'une intervention italo-roumaine, qui seule modifierait notre prévision d'une guerre extrêmement longue, se terminant finalement par l'épuisement général... Les forces étant égales et l'attaque de tranchées bien consolidées — dans cette guerre de siège — nécessitant une grande supériorité, toute offensive partielle qui peut réussir momentanément, par une surprise ou à la faveur de circonstances particulières, finit par se heurter, à la longue, à une meilleure situation tactique des forces défensives, et, dès ce moment, elle est en désavantage et se brise.

C'est pourquoi les batailles de la Marne et de l'Yser, de Soissons et de la Vistule, de Lodz et de la Rawka n'ont pas eu de lendemain. Tout retombait bientôt dans l'immobilité d'une lutte indécise.

Cela va durer à peu près comme cela jusqu'à la fin de la guerre, jusqu'à ce qu'un autre million d'hommes soient tués, d'autres 50 milliards dépensés, d'autres fleuves de larmes soient versés par les femmes de l'Europe...

Ensuite, on fera la paix sur la base de ce même équilibre des forces qui paraît inévitable dès maintenant à ceux qui ne veulent pas se tromper...

Malgré l'évidence de la démonstration, il ne paraît pas possible actuellement d'en convaincre les belligérants ; chacun prend ses désirs pour des réalités ; parce qu'il souhaite la victoire, il la croit sûre et ce n'est pas notre faible voix, ni nos raisonnements, ce ne seront que les sacrifices tangibles d'une autre année de lutte stérile, qui montreront aux « croyants » que le vieux proverbe : « On croit ce qu'on désire », garde toute son exactitude, sans pour cela assurer la réalisation de ces désirs (1). Passons !

Mais ce dernier trimestre a eu d'autres résultats en dehors des efforts stériles des armées, d'autres résultats, insignifiants aux yeux de la foule passionnée, mais qui ont pourtant leur importance pour l'avenir.

Les horreurs de la guerre ont fait naître — en dehors des sociétés pacifistes existantes — diffé-

(1) Cette note paraît aussi dans le numéro d'aujourd'hui de notre édition allemande. Elle y garde tout son à propos. Elle reparaitra, d'ici trois mois, dans nos deux éditions, lorsque nos prévisions seront réalisées, comme nos prévisions d'il y a trois mois se sont réalisées dans ce dernier trimestre. La réd. de la Voix de l'Humanité.

rents centres de propagande pour une paix durable de L'AVENIR.

Nous avons consacré des articles, au fur et à mesure des événements, aux efforts les plus significatifs : à ceux de l'Union « for democratic control » — contre l'annexion de territoires sans l'assentiment des habitants et pour la constitution d'un conseil supérieur de l'humanité, appelé à trancher tous les conflits entre les nations — (dans notre n° 7 et dans notre n° 15), à la fondation des « Nouvelles de Hollande », par la Société hollandaise « La Paix par le Droit » (dans notre n° du 2 janvier). Nous ajouterons que cette Société active a su fonder une union de toutes les sociétés amies de son pays et cet « anti-loograad » fait entendre à travers les pays belligérants sa voix vibrante de pitié, son appel à la raison.

En Hollande aussi, un Comité « de Europeesche Statenbond » s'est fondé pour préconiser l'idée d'une fédération de L'EUROPE (pas du monde), réalisant, sur son territoire le même état de droit qui existe aujourd'hui dans l'intérieur des différentes nations. Des propositions analogues, mais encore moins larges (constitution des Etats-Unis de l'Europe centrale) ont été lancées par plusieurs écrivains allemands.

A Berne, un Comité pour l'étude d'une paix durable s'est constitué le 24 octobre ; il s'efforce de réunir des matériaux sur les transformations politiques ou autres que les groupements sérieux de divers pays belligérants attendent de la paix future. Ce Comité, dirigé par M. Nippold, s'efforcera ensuite de coordonner ces études et de rechercher une synthèse des aspirations réalisables.

A Berlin, il s'est fondé l'Association « Neues Vaterland » (La Patrie nouvelle), qui se propose de lutter contre toute politique de conquête de la part de l'Allemagne et pour la réconciliation future des peuples.

En France, l'Association « La Paix par le Droit » continue son œuvre, rendue si difficile par la haine populaire.

Il reste à entreprendre un effort de grande envergure, parallèle à celui de The Union for democratic control, il faut l'entreprendre bientôt et la France gardera son rang d'honneur parmi les protagonistes du monde futur, réalisant la solidarité des nations.

Un centre INTERNATIONAL exerçant son action SIMULTANÉE dans TOUS les pays belligérants et neutres — disposant, pour ses appels et ses argumentations, de toute une série de journaux dans les langues diverses, y compris le nôtre — va se constituer tout prochainement... Les délégués des différentes sections suisses de la LIGUE POUR L'ORGANISATION DU PROGRÈS se sont réunis en séance constitutive d'un Comité d'action suisse de l'Association, concentrant dans ses mains tous les moyens d'action et toute l'autorité de l'Association internationale en les mariant à l'impartialité irréprochable des citoyens d'une république neutre, spectatrice attristée du sanglant conflit. Un programme d'efforts méthodiques pour la préparation d'une paix durable va être élaboré... Nous en parlerons d'une manière détaillée, dès que des décisions formelles auront été prises.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

Faut-il combattre la haine mutuelle entre les peuples ?

Nous prions nos lecteurs de consulter, dans notre dernier numéro, le texte de la question que nous avons posée à nos collaborateurs et les réponses qui nous sont parvenues de M. ROMAIN ROLLAND, auteur de « Jean Christophe », de M. GUSTAVE BELOT, inspecteur général de l'Instruction publique (Paris), de M. RAMSAY MACDONALD, membre de la Chambre des Communes, ancien président du Parti ouvrier dans cette assemblée, et du Dr A. FOREL, ancien professeur à l'Université de Zurich.

Nous prions aussi nos lecteurs de bien vouloir se rapporter à la note que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Nous nous sommes appliqués à y dissiper les malentendus de quelques-uns de nos amis et collaborateurs qui n'avaient pas tout à fait bien compris le sens de notre question. Nous avons tenu aussi à bien préciser que nous ne sommes nullement solidaires de tous les points de vue contradictoires développés dans ces réponses diverses, mais que nous espérons aider à une bonne compréhension du problème en soumettant à nos lecteurs tant de points de vue différents.

Nous continuons ci-après la publication des réponses qu'on a bien voulu nous envoyer.

La Réd. de la « Voix de l'Humanité ».

Réponse de M. Albert Thomas,

député, Paris.

J'ai horreur de la politique du voile. Il faut que la vérité soit connue et la démocratie exige qu'elle soit connue de tous. Ma conclusion est que si l'on ne veut pas développer la haine durable entre les peuples (puisque c'est ainsi que vous posez la question), il faut publier les rapports officiels sur les atrocités commises par les troupes de divers pays. C'est le seul moyen d'apaiser la haine qui pourrait naître de récits de journaux non critiqués. Mais il importe que ces rapports soient rédigés par des commissions d'hommes impartiaux choisis plus particulièrement parmi les neutres. C'est par une mise au point critique que nous empêcherons les haines de se développer et que nous parviendrons à exiger de tous les peuples le respect de l'humanité et du droit.

Réponse de M. Is. Polako,

fondateur de la Ligue d'éducation morale

Ceux qui ont toujours désiré et désirent encore la conciliation des peuples, ceux qui nourrissent l'espoir d'une paix universelle et de la coopération de toutes les nations pour le progrès et la civilisation, ne peuvent que voir AVEC DES REGRETS VIFS ET PROFONDS les haines que la guerre actuelle a éveillées et déchaînées et entretiendra malheureusement entre les peuples ennemis, peut-être pour de longues années.

Il faut combattre la haine mutuelle des peuples et préparer leur réconciliation future. C'est une nécessité en vue du progrès et de la civilisation, mais au moment où le canon tonne, au moment où l'on entend le cliquetis des armes, au moment de la lutte acharnée pour l'existence, à qui peut-on faire entendre les mots de conciliation ? Ils seraient accueillis par des éclats de rire tristes et ironiques.

La conciliation des peuples pourra être l'œu-

vre de demain (après la guerre) ; elle ne peut pas être celle d'aujourd'hui (pendant la guerre). Et, puisque les uns disent que « la guerre c'est la guerre » (Krieg ist Krieg) et commettent des atrocités sans nom, pensant arriver ainsi plus vite et plus sûrement à leurs fins, leurs adversaires ont le devoir de faire connaître leurs actes inhumains et barbares, car c'est aussi pour eux un moyen de défense, et ils doivent, en ce moment, ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à L'ECRASEMENT, non seulement matériel, mais aussi MORAL, de l'ennemi.

Quand ce but, IMMEDIATEMENT URGENT, sera atteint, ceux qui veulent la réconciliation des peuples seront à même de travailler plus efficacement pour atteindre ce but, et les atrocités de la guerre actuelle seront un des arguments les plus puissants en faveur de leur cause.

Réponse de M. Paul Margueritte.

Auteur de « La Grande Famille ».

Si vous vous étiez pénétré, comme moi, des enquêtes OFFICIELLES belge et française, vous ne me demanderiez pas s'il convient ou non d'enseigner la haine, parce que vous comprendriez que cette haine n'est pas un phénomène objectif, mais un résultat fatal, inévitable, répondant à des crimes contre l'humanité, crimes que rien n'a motivés et que rien n'excuse.

J'ai été un des écrivains de France les plus pacifistes, et aujourd'hui il n'est pas une ligne de mes articles où je ne prône la guerre à outrance, c'est-à-dire jusqu'au châtement complet de nos agresseurs, puisqu'on ne peut espérer qu'ils reconnaissent l'infamie de leurs méthodes de guerre.

La France voulait la paix, elle y avait consenti les plus longs et les plus constants sacrifices. Elle ne s'est défendue que parce qu'elle a été attaquée. Du moins cette guerre affreuse eût-elle pu rester une guerre de soldats et non l'incendie, le massacre, le viol, les mutilations, le pillage systématiques. Les peuples qui se conduisent en véritables criminels ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de l'horreur, du mépris, du dégoût et de la haine qu'ils inspirent.

Je crois comprendre que vous faites, conformément à l'esprit des « Documents du Progrès », une campagne en faveur de l'arbitrage et de la paix. Ces beaux rêves sont loin de nous, hélas ! En ce qui concerne l'état d'esprit français, l'élan et l'unanimité de notre pays en face du péril doivent vous persuader que la France ne fera la paix que quand ses agresseurs auront expié, — et encore trop incomplètement — le hideux abus de la force qui les a jetés contre des petits peuples et précipités contre nous.

Cette vérité-là, vous ne pouvez sans doute la faire entendre chez vous (1), et c'est la seule qui doit régler ce compte terrible. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont fait reculer le progrès pour des centaines d'années. Elles ne le comprendront que dans l'épreuve et la défaite.

Réponse de M. Lammasch

Membre de la Cour permanente d'arbitrage de la Haye.

Le Dr Aubry, spécialiste de psychiatrie, a publié, il y a quelques années, un livre sur « La contagion du meurtre ». Il y exposait d'une manière convaincante les effets pernicieux exercés sur l'âme populaire par la description publique des crimes. Le Dr Aubry demandait la prohibition et la punition de toutes ces descriptions, à cause de leur influence destructive sur la moralité publique.

J'ai proposé, de mon côté, l'insertion d'une telle clause punitive dans le projet du nouveau code pénal autrichien et ma proposition a été acceptée par la Chambre haute du Parlement autrichien.

Mais l'imagination populaire est surchauffée

(1) Nous nous empressons, au contraire, d'offrir une libre tribune à toutes ces opinions sincères, espérant que le choc des idées fera jaillir la lumière. N. de la réd.

d'une manière beaucoup plus dangereuse par la description exagérée des atrocités de guerre commises par l'ennemi. L'effet sur les adolescents du sexe masculin est particulièrement dégradant. Ils ne rêvent plus que de nez et d'oreilles coupés, que d'yeux crevés et de mutilations encore plus exécrables. Que deviendra une jeunesse grandie avec de pareilles suggestions ? Si, plus tard, dans la vie, elle rencontre des adversaires, ne songera-t-elle pas à mettre en pratique ses imaginations juvéniles ? Mais, plus que cela. Ces descriptions élèveront véritablement, cependant, « une barrière de haine » entre les nations qui, en tant de circonstances, dépendent les unes des autres, et rendront difficile, après la conclusion formelle de la paix, le retour à des relations normales.

Ce résultat peut-il être dans l'intérêt de l'humanité ? Peut-il correspondre aux intentions des gouvernements des Etats qui, actuellement, se font la guerre ? Ne devraient-ils pas, eux aussi, regarder au-delà du temps pendant lequel ils cherchent par la force à vaincre l'adversaire ? Ne devraient-ils pas plutôt favoriser les récits des journaux qui donnent de touchants aperçus sur la manière dont les soldats, entre deux combats, oublient qu'ils sont Russes ou Autrichiens, Allemands ou Français, et redeviennent des hommes et osent chercher des pommes de terre et des navets dans le même champ, entre les tranchées ennemies, sans crainte d'être abattus, ou viennent boire au même puits ?

Déjà en temps de paix, les nouvelles tendancieuses lancées par une presse trop souvent achetée par l'industrie de l'armement ou par les intérêts de la bourse, nouvelles sur les desseins belliqueux de la nation et du gouvernement voisin, sont pernicieuses. On répand des nouvelles exagérées ou même inventées de ce genre, particulièrement aux époques des délibérations sur les budgets de l'armée et de la marine, en vue de stimuler le « patriotisme ».

Un paragraphe du projet de code pénal autrichien, que j'ai cité au début de cette étude, s'applique à ces articles d'une presse intéressée poussant à la guerre. Dans un rapport pour le congrès de l'Union interparlementaire pour l'arbitrage, qui aurait dû avoir lieu à Stockholm en août 1914, j'ai proposé l'insertion d'un tel paragraphe dans les codes pénaux de tous les Etats. J'ai reçu beaucoup de déclarations approuvant ma proposition qui sera, certes, mise à l'ordre du jour de la prochaine séance... Mais, hélas ! quand aura-t-elle lieu ?

Les calomnies lancées PENDANT la guerre contre l'armée ennemie sont également pernicieuses. Elles sont destinées à stimuler le « patriotisme », « l'enthousiasme de la guerre », pour le cas où ces sentiments s'affaibliraient. A ce point de vue, ils sont un signe de faiblesse ; elles sont destinées en outre à influencer les neutres ; mais comme ceux-ci reçoivent de telles « informations » des DEUX côtés, tout se balance plus ou moins et l'influence réelle, au moins sur les gouvernements, est minime, même si elles peuvent induire en erreur, pour un certain temps, le public, dont le jugement dépend exclusivement de la lecture des journaux.

Mais la répercussion sur l'âme populaire est détestable : Elle s'habitue à la brutalité, et la haine mutuelle des peuples devient un phénomène durable.

Que des auteurs de romans à vil prix ou des directeurs de journaux obscurs, qui ne peuvent pas faire autrement pour vivre, s'efforcent d'attirer des clients par des titres grandiloquents, criés sur la voie publique ! Qu'ils négligent les conséquences néfastes de leurs œuvres littéraires ! Des auteurs qui se respectent, qui se sont distingués par des œuvres scientifiques ou littéraires ne devraient pas lutter avec de telles armes empoisonnées.

Et les journaux quotidiens aussi, qui réclament le rôle honorable d'éduquer le peuple, devraient être plus prudents, avant d'accueillir des nou-

velles qui ne sont pas sûres ou qui laissent même deviner qu'elles sont inventées ; ils devraient jeter au panier les articles qui surexcitent les passions de la haine populaire.

Réponse de M. H. Francke,

pasteur à Berlin

Il se peut que la description des « méfaits » des ennemis et le surchauffage de l'imagination populaire par ces récits amènent les masses à bien se rendre compte des atrocités de la guerre et de bien concevoir que les efforts pour humaniser la guerre sont irréalisables. Mais une presse sans scrupules dira toujours à son peuple respectif que les plus terribles atrocités se commettent du côté de l'adversaire. L'orgueil national est ainsi renforcé et le pharisaïsme s'accroît jusqu'à l'aveuglement. Pour ces raisons, il faut combattre tous ces récits colorés... (1)

Réponse du docteur Ferrière, Genève.

Mon travail énorme à l'Agence des prisonniers de guerre me donne à peine le temps de suffire à l'urgent...

Du reste, que pourrais-je vous dire qui n'a déjà été dit par d'autres avec bien plus d'autorité ? Tous les jours mon travail à l'Agence me fournit la démonstration décourageante du fait que ne vouloir jamais rien faire de bien sans réciprocité et que parler toujours de représailles ne fait qu'alimenter les haines et avec elles le malheur de l'humanité. Que sert de parler aujourd'hui raison et logique, ou même simple bon sens ? La parole est aux armes et aux passions, aucune autre voix ne saurait s'élever assez haut pour couvrir le fracas de la folie humaine déchainée. Contentons-nous de panser les plaies ; quand les combattants seront épuisés, ruinés, on pourra commencer à parler raison.

(Voir la suite des réponses en notre prochain numéro.)

La paix par le droit

La Société vaudoise de la Paix, en commun accord avec une Société amie, a invité récemment le public lausannois à une conférence de M. de Morsier, de Genève. L'orateur s'est efforcé de prouver la possibilité et la nécessité d'une paix future basée sur le droit. Il démontra que cette guerre, loin d'avoir démenti la thèse pacifiste, a prouvé au contraire, par ses horreurs inouïes, l'urgence de la réforme à faire.

M. de Morsier a fait un clair exposé des efforts des différentes associations pacifistes et des études complètes sur le nouveau droit international à appliquer : Le temps est mûr, il faut agir.

Il faut, pour réaliser une paix effective et durable, des actes législatifs, l'institution d'un droit plus précis réglant les rapports des nations, surtout en cas de différend. C'est à quoi doivent tendre surtout les efforts des pacifistes et ceux de tous les humains, qui déplorent justement les malheurs et les atrocités dont nous sommes actuellement les témoins.

De chaleureux applaudissements ont accueilli la péroraison de M. de Morsier.

Ensuite, M. Emile Buttica, président de la Société vaudoise de la Paix, a remercié le conférencier. Puis il a montré que le désir de la paix, d'une paix durable, assurant l'activité normale des hommes et leur rapprochement, si désirable, est un sentiment qui se manifeste chez tous les peuples.

L'orateur a ensuite insisté sur le devoir que nous avons d'accorder à toutes les victimes de la terrible guerre qui désole l'Europe et dont la répercussion atteint le monde entier, une égale sympathie, sans acception de classe sociale, de confession, de nationalité.

De vifs applaudissements ont de même salué l'allocution de M. Buttica.

(1) L'original allemand de cette réponse, s'adressant aux compatriotes de notre collaborateur, paraîtra dans notre édition allemande. Note de la Réd.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.